



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Mexique

Question écrite n° 65568

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur sur les relations commerciales que notre pays entretient avec le Mexique. Il lui demande de bien vouloir, d'une part, lui en préciser les grands équilibres, lors de ces cinq dernières années et, d'autre part, ce qu'il compte entreprendre pour en assurer le développement.

Texte de la réponse

Reponse. - Les cinq dernières années sont marquées par une forte expansion de notre commerce bilatéral avec le Mexique, un rééquilibrage progressif des échanges en faveur de la France, un accroissement sensible de nos ventes de biens d'équipement et un développement encourageant de nos flux de commerce courant. L'industrie française a su saisir les opportunités offertes par l'amélioration de la situation économique du Mexique, l'assouplissement de la réglementation et une politique de privatisation menée avec succès. Voir tableau dans le JO no 09 (année 1993). A partir de 1989, notre commerce a été marqué par un accroissement du volume des échanges, une forte poussée des exportations françaises, un recul de nos importations et une amélioration correlative de notre taux de couverture. Nos exportations ont bénéficié de la libéralisation du commerce extérieur qui a suivi l'adhésion du Mexique au GATT en 1986. La politique d'ouverture a conduit à une libération du commerce extérieur avec l'élimination des quotas et des licences et la limitation des droits de douane à un maximum de 20 p 100. Depuis 1989, les ventes françaises progressent régulièrement ; les secteurs de la chimie de base, de l'industrie mécanique et du matériel électrique demeurent les plus dynamiques. Avec les biens de consommation, les produits agro-alimentaires bénéficient également de l'ouverture commerciale pratiquée par le Mexique. Nos exportations de poudre de lait, qui s'effectuent par des ports néerlandais, et ne sont pas de ce fait comptabilisées dans nos échanges avec le Mexique, sont largement sous-évaluées. Toutefois, la forte poussée de nos exportations est imputable dans une large mesure au facteur ponctuel que constitue un important programme de livraisons d'Airbus à Mexicana de l'Aviación. A l'exportation comme à l'importation, les mouvements du secteur automobile restent largement marqués par le système d'activité de la filiale de Renault au Mexique et dépendent de la conjoncture sur le marché européen. Nos importations sont aujourd'hui plus diversifiées : les produits pétroliers, qui représentaient en 1987 près de 80 p 100 de nos achats, n'en constituaient plus en 1991 que 35 p 100, et sont à la baisse lorsque l'on examine les chiffres disponibles pour 1992. Au total, dans les statistiques françaises, avec un solde positif qui s'établit à près de 2 500 millions de francs, le Mexique constitue de loin notre premier excédent commercial dans cette zone géographique. Le bilan des relations commerciales entre la France et le Mexique reflète la politique de libéralisation dans laquelle s'est engagé le Mexique, mais également les limites de ces relations pour chacun des deux pays. Il est clair que, pour le Mexique, les États-Unis demeurent le grand partenaire commerciale, occupant 65 p 100 du marché mexicain, tandis que la France reste largement tournée vers la Communauté économique européenne. Par ailleurs, les résultats enregistrés par les entreprises françaises en 1992 sont dus à la poursuite des travaux du métro de Mexico, de la centrale hydraulique de Temascal et de la centrale thermique de Tuxpan, qui prendront effet en 1994 et 1995. Les principaux autres secteurs concernés ont été essentiellement l'aéronautique et les

telecommunications, domaines qui, sous l'impulsion du processus de privatisation, comptent parmi les plus dynamiques a l'heure actuelle. La participation de France Telecom au rachat de Telmex (investissement de 400 millions de dollars) s'est traduite en 1991 par une nouvelle augmentation de la presence francaise au Mexique. Parmi les principaux investisseurs, il faut citer Renault, dont la filiale Rimex produit des moteurs dans les usines europeennes de la Regie ; Alsthom, qui a investi 20 millions de dollars dans la societe Turalmex ; Jaeger, qui fabrique des instruments destines a l'industrie automobile ; Sanofi, qui a commence ses activites au Mexique en 1981. Plusieurs societes francaises ont egalement cree des sortes de zones franches au Mexique (Seb, Moulinex, Valeo). Indirectement, notre presence au Mexique a egalement ete confortee par le rachat par des societes francaises de societes americaines ou allemandes disposant de filiales au Mexique (Thomson/General Electric, Rhone Poulenc/Union Carbide, CGE/ITT, Michelin/Uniroyal-Goodrich). Les perspectives a terme paraissent favorables : il est difficile de mesurer l'impact qu'aura la signature de l'accord de libre-echange nord-americain sur nos relations commerciales avec le Mexique. Il est clair que cet accord donnera un avantage tarifaire aux entrepreneurs americains, mais il est egalement le garant du maintien de l'ouverture de l'economie mexicaine. Dans ce contexte, l'implantation locale parait etre la meilleure option. Le climat actuel cree par le gouvernement mexicain est propice aux investissements du a la nouvelle loi annoncee pour 1993 assouplissant encore davantage le regime actuel reglementant l'investissement etranger, et a la negociation conclue avec la France d'une convention de non double-imposition. Toutes les conditions paraissent donc reunies pour que nos relations commerciales avec le Mexique connaissent a moyen terme de nouveaux developpements.

Données clés

Auteur : [M. Raoult •ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65568

Rubrique : Commerce exterieur

Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1992, page 5712